

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2018

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Procurations : 2
Absents : 3
Votants : 12
Convoqués le 11/06//2018

Présents : Guy JOUCLAS, Christian FOURNIER, Evelyne DUFOUR, Josette DEVAL, Vincent MALIQUE, Roger VIALLE, Christelle VIBOUD, Pascal GOERTZ, Ludovic LELEU, Osvaldo MARIA.
Absents : Damien GELIS, Dave FERREIRA CAMPOS, Caroline LENGAGNE,

Sophie ROUQUIE pouvoir à Evelyne DUFOUR, Corinne KNODERER pouvoir à Josette DEVAL

Début du Conseil Municipal à 20h.

Mme Evelyne DUFOUR se propose comme secrétaire de séance.

Extraits des délibérations :

Décision modificative :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics		6.00
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles		-6.00
TOTAL :		0.00	0.00

Votants :12- Pour : 12 Contre : 00- Abstention : 0

Adhésion au service RGPD d'Agedi :

Monsieur le maire informe que compte tenu de l'application du règlement européen dit « RGPD » (protection des données) rentrant en vigueur le 25 mai 2018 ; il y a lieu de se conformer aux prescriptions nouvelles en adhérant au service RGPD. M. le maire propose de souscrire à l'offre gratuite proposée par notre prestataires logiciels AGEDI et de lui autoriser de signer la convention correspondante.

Votants :12- Pour : 12 Contre : 00- Abstention : 0

Modification des statuts FDEL

M. LE Maire expose au conseil municipal que la FDEL à décidé de compléter ses statuts dans le cadre de transition énergétique et l'évolution du monde de l'énergie depuis 2015. Ses modification interviennent sur le changement de nom : territoire d'énergie, maîtrise de la demande d'énergie, redéploiement de zone d'approvisionnement pour les véhicules électriques, gaz ou hydrogène, constitution d'un comité syndical en modifiant le nombre de titulaires et suppléants.

Votants :12 - Pour : 12 Contre : 00- Abstention : 0

Convention de reversement de la taxe d'aménagement des zones d'intérêts communautaires

Monsieur le maire précise que les aménagements sur la ZAC des Matalines seront financés et ont été financés par le Grand Cahors, il a été convenu entre les membres de la communauté d'agglomération lors de la séance du 9 novembre 2017 que la taxe d'aménagement communale serait reversée à la communauté d'agglomération du Grand

Cahors pour les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager), délivrées à partir de 2018, afin de permettre à la Communauté de bénéficier d'un retour fiscal sur les investissements qu'elle a payés et à venir.

Votants :12 - Pour : 10 Contre : 01- Abstention : 01
--

Subventions aux associations :

M. Jouclas et M. Maria concernés par l'octroi de subvention sont sortis de la salle pour le vote de leur subvention. M. Fournier propose

- Crayssacment Votre : 250 €
- Diane Crayssacoise : 500 €

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'attribuer aux associations la subvention 2018, celle-ci n'ayant pas produit au moment du vote du budget les documents corrects :

- La Marelle 250 €
- La ronde aux ptérosaures : 250 €
- Comité des fêtes : 500 €

Et de régulariser la subvention 2017 pour les associations

- Les Club des Aînées : 250 €
- Tennis de table : 250 €
- ADMR : 500 €

Le cm vote les subventions allouées à chaque association sous conditions que les documents soient fournis et corrects.

Votants :12 - Pour : 12 Contre : 0 - Abstention : 0

Questions diverses :

Voirie :

- Le broyage des chemins prévus débutera en juillet
- Attente de devis pour le trottoir entre la mairie et l'église + le projet d'aménagement des Vitarelles
- Dénomination des rues : certaines personnes ont été reçues en Mairie à leur demande concernant des explications sur la nominations des voies.

Travaux :

- Ecole : les serrures des portails extérieurs de l'école auront 1 clé unique
Révision du grillage et des poteaux de clôture
- Salle des fêtes : attente devis SDAIL prévu fin juin ;
Revoir l'isolation de la porte d'entrée et le petit carreau du rez de chaussé

- Eglise : suite à une entrevue avec M. Jarrige : il lui a été demandé de faire 1 étude concernant l'extérieur ; refaire le crépis ou le rejointage (des devis estimatifs seront établis)
- Panneau d'affichage à refaire à côté de l'Eglise

RPI : M. le maire informe qu'il a été reçu par le préfet avec la mairie de Caillac :
Vu la baisse des effectifs, il serait nécessaire d'agrandir le périmètre du RPI

- Communes nouvelles : des contacts seront pris avec d'autres maires pour discuter de l'avenir de nos communes rurales Une réunion informelle prévue le 10 juillet prochain.
- Epareuse : 1 vérification a eu lieu par Socotec ; 1 devis est en cours pour les réparations.
- Voir pour un plancher plus léger pour l'estrade et barrière de sécurité et avoir un extincteur disponible pour le chapiteau
- 11 novembre 2018 : 1 groupe de travail est composé pour organiser cette commémoration (Pascal, Roger, Evelyne, Ludo, Joe, Christelle
- Bulletin municipal : 1 groupe de travail (Sophie, Evelyne, Christian, Ludovic)

